



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE DIRECTION 9 JUIN 2017

La réunion du conseil de direction (CD) de l'ETF se déroule à Turin le 9 juin 2017, sous la présidence de Jordi CURELL, directeur à la DG EMPL de la Commission européenne (CE).

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du président, le conseil de direction adopte l'ordre du jour de la réunion.

2. Remarques préliminaires de la présidence

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CD: M^{me} Liv Maadele MOGENSEN, nouvelle suppléante représentant le Danemark; M. Ivan STRKALJ, nouveau suppléant représentant la Croatie; M^{me} Marta STARA, nouvelle suppléante représentant la République tchèque bien que n'étant pas présente à la réunion; et M. Kyriakos KYRIAKOU, nouveau suppléant représentant Chypre.

Les États membres suivants ne sont pas représentés à la réunion: la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, la Lettonie, le Luxembourg, la Roumanie, le Portugal et la Suède. Deux experts sans droit de vote représentant le Parlement européen sont aussi absents: MM. Jan ANDERSSON et Jean-François MEZIERES.

La CE est également représentée par MM. Bernard BRUNET, chef d'unité (DG NEAR), Kiril KIRYAKOV (DG EMPL), Christophe MASSON (DG NEAR) et Jean-Paul HEERSCHAP (DG DEVCO). Le président souhaite la bienvenue aux trois observateurs de pays partenaires (Nigar ISMAYILZADE, Dragana SAVIC et Monia RAIRES MGHIRBI), ainsi qu'au directeur du Cedefop, James CALLEJA et au chef de service Loukas ZAHILAS. Shawn MENDES et Mircea COPOT représentent le comité du personnel de l'ETF.

Le président salue enfin M. Cesare ONESTINI, récemment nommé directeur de l'ETF.

3. Suivi des réunions précédentes

Le conseil de direction adopte le procès-verbal de la réunion précédente, qui s'est tenue le 25 novembre 2016.

Le président présente le suivi des points d'action et des procédures écrites depuis la dernière réunion du CD.

Comme lors des réunions précédentes du CD, le président rappelle qu'une condition préalable à la qualité de membre du conseil est l'importance pour chacun d'agir dans l'intérêt général et indépendamment de toute influence extérieure. À cet effet, il est demandé aux membres et aux suppléants de fournir un CV et de faire chaque année une déclaration écrite d'engagement et d'intérêts. Il s'agit d'une exigence impérative de la base juridique de l'ETF (article 11) qui a été soulignée à plusieurs reprises par le Parlement européen, y compris très récemment dans les commentaires sur la décharge des comptes de l'ETF pour 2016. Afin d'éviter ces remarques récurrentes, les membres du CD en situation irrégulière sont instamment priés de fournir sans retard les documents manquants.

4. Projet de rapport d'activité annuel consolidé (RAAC) 2016 et projet d'analyse et d'évaluation

Madlen SERBAN (ETF) présente le projet de RAAC 2016. Elle souligne que le RAAC a été préparé conformément au règlement de l'ETF et qu'il suit les instructions du secrétariat général de la Commission européenne.

Le rapport reflète les principes du cadre de gestion basé sur la performance de l'ETF, en particulier par l'importance accordée à l'analyse des indicateurs de performance clés (IPC). Ces IPC montrent que l'ETF a exécuté 94 % des activités de son programme de travail dont plus de 90 % exécutées dans le respect du calendrier du programme de travail, avec comme objectif d'atteindre 100 % d'ici la fin de 2017 grâce à des actions d'étroite surveillance. En termes de gestion financière, l'ETF a engagé 99,99 % de son budget; a annulé seulement 0,44 % de ses crédits de paiement et a effectué dans les délais 91 % de ses paiements. L'ETF a également géré ses ressources humaines avec efficacité et efficience, 99 % des postes étant pourvus en 2016 (et 1 % maintenu en réserve du fait de la réduction de personnel imposée) et plus de 80 % du personnel étant directement engagé dans l'exécution des fonctions opérationnelles.

Les informations et l'analyse du RAAC sont complétées par la publication «2016 Highlights and Insights» avec des cas détaillés expliquant le travail de l'ETF dans les pays partenaires et des projets présentés aux membres du conseil.

Madlen SERBAN (ETF) remercie en particulier la Commission européenne pour avoir agi très rapidement en coordonnant les demandes CE, principalement celles provenant des délégations de l'UE, lesquelles contactent à présent l'ETF de manière plus systématique et structurée.

Martin BORG (Malte), membre du CD représentant la présidence de l'UE, félicite l'ETF au nom des membres du CD pour les résultats obtenus. Les membres du CD jugent les documents bien préparés et bien reçus, principalement au regard de la gestion basée sur la performance et des IPC. Les membres du CD remarquent aussi l'amélioration constante des performances de l'ETF ces dernières années.

Au nom des membres du CD, Martin BORG présente l'analyse et l'évaluation du RAAC 2016. Micheline SCHEYNS (Belgique) exprime sa gratitude concernant le suivi accordé aux recommandations précédentes du conseil de l'ETF pour un plus grand nombre d'exemples de pays et d'études de cas particuliers.

Madlen SERBAN (ETF) remercie les membres du CD pour leur reconnaissance du travail de l'ETF qui est un exercice collectif accompli par l'organisation entière. Elle exprime également sa gratitude pour la coopération avec le Cedefop et Eurofound. Le président conclut la discussion en remerciant l'ETF pour la qualité de son travail.

Le conseil adopte le RAAC 2016 de l'ETF ainsi que son analyse et son évaluation. Les deux documents sont envoyés aux institutions concernées avant le 15 juin 2017.

5. Projet de comptes annuels 2016 de l'ETF

Martine SMIT (ETF) présente le projet de comptes annuels 2016.

Les comptes annuels, établis au nom du directeur, suivent les normes de la Commission européenne et de tous les autres organismes de la CE. Les comptes ont été contrôlés par un auditeur externe et la Cour des comptes a fondé son avis sur cet audit. L'avis de la Cour, adopté le 25 mai 2017, conclut que les opérations sous-jacentes aux comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sont légales et régulières dans tous leurs aspects significatifs. L'ETF présente les plans visant à mettre en œuvre les deux recommandations de la Cour des comptes:

- améliorer le compte-rendu sur la performance financière de l'ETF avec des indicateurs simples basés sur une logique d'intervention unique et une technologie commune pour toute l'organisation;

- la situation concernant les locaux de l'ETF où il est noté que la région du Piémont a effectué des travaux extraordinaires en 2015 et 2016.

Martine SMIT (ETF) explique les comptes 2016 par rapport à 2015. Elle indique au CD que la valeur totale du bilan est inférieure à celle de 2015 et que le compte de résultat économique indique un déficit en théorie mais pas dans les faits. Elle indique que le taux d'engagements de plus de 99,99 % est légèrement plus élevé qu'en 2015. Le taux d'engagement moyen est de 95 % pour les agences. Elle assure le conseil que tant le montant que l'ETF doit rembourser à la CE que le montant des intérêts générés sont les plus bas de l'histoire de l'ETF.

Martin BORG (Malte), au nom des membres du CD, présente le projet d'avis du CD sur les comptes annuels.

Les membres du CD adoptent les comptes annuels 2016 de l'ETF ainsi que l'avis du conseil s'y rapportant. Les deux documents ont été envoyés aux institutions de l'UE concernées de l'UE avant le 1^{er} juillet 2017.

6. Budget rectificatif pour 2017

Henrik FAUDEL (ETF) présente le budget rectificatif pour 2017. La seule modification apportée au volet «recettes» est liée au projet GEMM. Alors que toutes les activités pour le projet GEMM se sont terminées en 2016, les paiements finaux sont prévus en 2017. Le solde restant (54 000 EUR) sera restitué à la Commission européenne.

Des modifications limitées interviennent du côté des dépenses: au titre I, un montant provenant des économies effectuées lors de la première réunion du CD en avril 2017 (EUR 51 700), est ajouté aux coûts salariaux. Ce transfert se justifie par une augmentation de 2,3 % des salaires pour 2017. Au titre II, un petit réajustement de 9 000 EUR est proposé pour couvrir une étude des options d'assurance. Aucune modification n'est prévue au titre III.

Martin BORG (Malte) et Ingrid MÜLLER-ROOSEN (Allemagne) demandent des éclaircissements sur l'augmentation des frais de personnel pour l'ETF et le coefficient de correction pour l'Italie.

Henrik FAUDEL (ETF) expose les deux facteurs qui expliquent les frais de personnel et sur lesquels l'ETF n'a pas de moyen d'action. Tout d'abord, l'adaptation du salaire reflétant les modifications apportées à la rémunération nette des fonctionnaires nationaux dans un groupe de référence d'États membres et le coût de la vie à Bruxelles et à Luxembourg. Deuxièmement, le coefficient de correction pèse sur la rémunération suivant les conditions de vie dans les différents lieux de travail. Étant donné que la CE ne fournit ces chiffres qu'en novembre, avec un effet rétroactif à partir du mois de juillet précédent, il est difficile de planifier le budget. L'ETF demande aussi à la DG BUDG la permission de payer l'adaptation salariale en janvier de l'année suivante et non en décembre.

Micheline SCHEYNS (Belgique), faisant remarquer que la planification du salaire du personnel est aussi un défi pour le Cedefop, invite la Commission à réfléchir à un système plus gérable pour les agences.

Le président prend note de ce point. Il confirme la complexité du sujet et des règles financières.

Le conseil de direction adopte le budget rectificatif de l'ETF pour 2017.

7. Suivi de l'évaluation externe de l'ETF (par l'ETF) et informations actualisées sur l'évaluation transversale des quatre agences (par la CE)

Peter GREENWOOD (ETF) présente le suivi du plan d'action d'évaluation externe convenu avec le CD en novembre 2016.

Après inclusion de la nouvelle logique d'intervention dans la planification pour 2017, il est intégré dans la mise en œuvre et le suivi du programme de travail. L'ETF remarque qu'il faudrait encore effectuer un ajustement plus approfondi qui serait inclus dans le document de programmation 2018.

L'ETF a révisé ses projets sur l'emploi et l'apprentissage en entreprise et a pris des mesures pour renforcer sa coopération avec l'UE et les organisations internationales. L'accord de coopération révisé avec le Cedefop sera à l'ordre du jour de la réunion du CD en novembre. Pour améliorer la coordination avec la Commission, l'ETF a formulé des propositions dans un document sur la maximisation du soutien de l'ETF aux politiques d'élargissement et de voisinage en vue d'une discussion lors de la réunion de dialogue structuré en novembre 2016. L'ETF travaille à augmenter son influence grâce au projet transversal de passage au numérique 2017 avec trois projets pilotes prévus au second semestre 2017. L'ETF a révisé ses IPC et mis à jour sa cascade de politiques et de processus liés à la performance ainsi que les indicateurs d'avancement des activités fondamentales.

Enfin, l'ETF a fait état des frais de gestion du CD dans la section II du RAAC. Ces frais ne dépassent pas les plafonds fixés par le CD. Des économies supplémentaires peuvent encore être réalisées sur le coût des réunions.

Le président cède la parole à Kiril KIRYAKOV (DG EMPL) pour un point sur l'évaluation externe des quatre agences de la DG EMPL. Il rappelle à l'auditoire que l'évaluation est conçue comme un moyen d'éclairer le débat sur le rôle des agences à l'horizon post 2020. L'évaluation transversale a commencé en janvier 2017 et a pris en compte les résultats de la récente évaluation de l'ETF.

Les évaluateurs externes ont fourni un rapport intermédiaire. Le rapport final est attendu pour la fin de l'année. La Commission fera le point sur l'état d'avancement pendant la réunion du CD en novembre. Les résultats préliminaires seront aussi discutés lors d'un atelier de validation impliquant des membres du CD et du personnel clé des quatre agences. Le processus général se conclura par une nouvelle communication de la CE sur le futur rôle des agences en 2018.

Micheline SCHEYNS (Belgique), représentant le CD dans le comité directeur de l'évaluation de l'ETF, félicite l'ETF pour les progrès accomplis dans l'application des recommandations de cette évaluation. Elle exprime son sentiment que l'évaluation transversale est moins approfondie.

Le président confirme que l'incidence de cette évaluation sur l'ETF pourrait être limitée étant donné que l'agence est déjà occupée à mettre en place les recommandations tirées de sa propre évaluation. Cependant, le caractère approfondi de l'évaluation ne peut être estimé que lorsque les résultats sont disponibles.

Kiril KIRYAKOV (DG EMPL) prend note des remarques formulées et promet de les relayer lors des discussions à venir avec le contractant.

Madlen SERBAN (ETF) saisit l'occasion d'informer le conseil du fait que les recommandations de l'évaluation externe sont aussi utilisées dans la réponse de l'ETF au rapport de la Cour des comptes sur les indicateurs de performance ainsi que sur le ratio entre personnel administratif et personnel employé aux activités fondamentales.

8. Rapports oraux

Voir annexe

9. Présentation du nouveau directeur de l'ETF

Le président informe les membres du CD des dernières étapes du processus de recrutement: Suite à la participation positive de Cesare ONESTINI à l'audience de la commission de l'emploi et des affaires

sociales, du Parlement européen, qui a eu lieu le 30 mai, le directeur général de la DG Emploi offrira un contrat de cinq ans à M. ONESTINI, à compter du 1^{er} septembre 2017.

Il remercie M. ONESTINI d'avoir passé deux semaines à l'ETF pour préparer la transition et demande aux deux directeurs de procéder à la passation.

Madlen SERBAN (ETF) remercie les membres du CD pour leur soutien et le personnel de l'ETF pour huit années d'engagement professionnel. Elle remercie aussi Cesare ONESTINI pour sa disponibilité et tous deux procèdent à la signature du document de passation.

Le président annonce qu'une solution intermédiaire est nécessaire, couvrant la période de fin juin à début septembre et, avec l'approbation des membres du CD, il nomme Henrik FAUDEL (ETF) directeur par intérim pour deux mois. Le président remercie Madlen SERBAN pour son engagement et ses accomplissements pendant ces huit années, conjointement avec le personnel de l'ETF, qui ont amélioré la réputation de l'agence.

James CALLEJA (Directeur du Cedefop) remercie Madlen SERBAN au nom de son agence pour son soutien et la coopération fructueuse engagée.

Les représentants des pays partenaires remercient également Madlen SERBAN pour son engagement actif dans ce domaine et pour la passion dont elle a fait preuve en les soutenant.

Micheline SCHEYNS (Belgique), au nom de tous les membres du CD, prononce quelques mots d'appréciation. Elle exprime sa gratitude pour ses connaissances, son expertise et son engagement mais également pour le rôle qu'elle a joué en tant que directrice, gestionnaire, entrepreneur, leader stratégique et solide travailleuse en réseau.

10. Divers

Le président remercie Micheline SCHEYNS (Belgique), dont c'est la dernière réunion de CD, pour ses nombreuses années d'engagement et de contribution à la politique en matière d'EFP de l'UE et à l'ETF.

Le président rappelle à nouveau aux membres de fournir sans retard leur CV et les déclarations d'intérêts.

Il invite aussi les membres du conseil à remplir le formulaire d'évaluation de la réunion.

11. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil de direction se tiendra le 17 novembre 2017 à Turin.

Actions de suivi:

- l'ETF doit envoyer le RAAC ainsi que son analyse et son évaluation aux institutions de l'UE avant le 15 juin 2017;
- l'ETF doit envoyer les comptes 2016 et l'avis du CD aux institutions concernées de l'UE avant le 1^{er} juillet 2017;
- l'ETF doit présenter le nouvel accord de coopération avec le Cedefop pour qu'il soit adopté par le CD;
- l'ETF doit réviser la logique d'intervention dans le contexte de la programmation 2018;
- les membres du CD doivent, sans retard, fournir les déclarations d'engagement et d'intérêts.

ANNEXE sur les rapports oraux

État d'avancement des politiques et programmes de la Commission ayant des répercussions sur l'ETF

Kiril KIRYAKOV (DG EMPL) informe le conseil sur la semaine européenne des compétences professionnelles 2016 mobilisant 780 000 participants dans plus de 900 événements dans toute l'Europe. Vu son succès, la semaine des compétences professionnelles deviendra un événement annuel. Elle sera organisée du 20 au 24 novembre 2017, en ciblant la mobilité, particulièrement pour les partenariats et l'approche sectorielle des compétences. La semaine comportera surtout des événements locaux dans les États membres et quelques événements à Bruxelles. L'ETF s'occuperait à nouveau des prix récompensant les meilleures réalisations en matière d'EFP ainsi que d'entrepreneuriat qui impliquent aussi les pays partenaires.

Une nouvelle initiative, «Investir dans la jeunesse de l'Europe», a été adoptée par le conseil en décembre 2016. Elle comprend une première proposition consistant à rechercher les diplômés, y compris les diplômés de l'enseignement et la formation professionnels, un cadre de qualité pour les apprentissages et une nouvelle proposition pour un programme ErasmusPro pour la mobilité des apprentissages et des stages. En suivant les diplômés, l'UE recueillera des informations sur la manière dont les étudiants entrent sur le marché du travail ou poursuivent leurs études, sur leurs perspectives de carrière, l'utilisation qu'ils font de leurs compétences, etc. Une recommandation du conseil est prévue pour la deuxième moitié de 2017.

Le cadre mis en place pour des apprentissages de qualité et efficaces, dont l'Alliance européenne pour l'apprentissage, aidera à promouvoir les travaux de l'ETF. Plusieurs pays partenaires ont rejoint l'Alliance, de même que tous les pays candidats. Suite aux discussions au sein du comité consultatif pour la formation professionnelle (CCFP), une deuxième recommandation du Conseil sera rédigée sur l'Alliance européenne pour l'apprentissage.

Le nouveau programme ErasmusPro, qui soutient la mobilité de longue durée des apprentis de l'EFP, les apprenants de l'EFP et les nouveaux diplômés dans des stages en entreprise à l'étranger, vise jusqu'à 50 000 nouvelles opportunités de mobilité. En octobre, l'appel général pour ErasmusPro sera publié, avec une date limite de dépôt des candidatures fixée à février 2018.

La recommandation du Conseil de décembre 2016 sur les parcours de renforcement des compétences, fournissant de nouvelles perspectives pour les adultes, particulièrement ceux dont le niveau de connaissances est faible, peut guider les travaux de l'ETF.

Christophe MASSON (DG NEAR) présente les nouveaux cadres stratégiques de l'UE dans les pays de l'élargissement et du voisinage.

La stratégie de l'élargissement est maintenant bien établie et aucune modification majeure n'est envisagée à court terme. Le nouveau paquet attendu au printemps 2018 soulignera la mise en œuvre de cette stratégie avec sept rapports détaillés sur les pays. Une dominante du paquet demeurera la gouvernance économique et les progrès réalisés dans la mise en œuvre des critères économiques d'accès.

En outre, la Commission continue à mettre en œuvre le processus léger du Semestre européen avec, parmi les mesures de réforme structurelle, l'emploi et la protection sociale. L'ETF était associée au cycle annuel d'évaluation du Semestre européen qui s'est terminé en mai dernier et des conclusions communes de l'UE et des ministres des sept partenaires de l'élargissement ont été adoptées en marge de la réunion du conseil Ecofin, y compris dans les domaines de l'emploi, l'enseignement et la formation professionnels dont l'enseignement pour adultes, de la formation des enseignants et de

l'éducation. L'aide au secteur du capital humain et du développement augmente et est perçue comme un moyen de développement économique durable et inclusif.

Pour la région couverte par la politique de voisinage, la CE et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) ont publié une communication conjointe le 18 mai 2017 sur la mise en œuvre de la PEV. Des développements importants ont eu lieu en Arménie grâce à un nouvel accord tandis que des négociations ont démarré avec l'Azerbaïdjan. La coopération entre l'UE et la Tunisie s'est renforcée, notamment grâce une communication dédiée posant de nouvelles initiatives, dont un partenariat spécial pour la jeunesse. En mars, une communication conjointe sur la crise en Syrie a été publiée. Elle comprend des actions concernant les réfugiés accueillis dans les pays de la PEV environnants. Pour tous les pays de la PEV, la dominante est la création d'emplois durables et décents. Cela comprend de nombreux programmes dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels, à la fois à l'est et au sud. L'ETF est étroitement engagée aux côtés de la DG NEAR, par exemple à travers la révision des documents de programmation pour la PEV et le soutien aux délégations pour l'élargissement grâce à un séminaire dédié en automne.

Jean-Paul HEERSCHAP (DG DEVCO) mentionne plusieurs développements pertinents pour l'ETF. Le nouveau **consensus européen pour le développement**, avec l'emploi des jeunes comme thème important. Cela a fait l'objet de discussions lors de la conférence du processus de Turin. En novembre, le cinquième sommet UA-UE se tiendra à Abidjan, pour renouveler le **partenariat Afrique-UE**. Une communication conjointe, dans laquelle la création d'emplois et l'emploi des jeunes jouent un rôle important, a été publiée en mai. Les actions comprennent le travail de gestion de la migration et de la mobilité grâce à une approche cadre de partenariat, à des initiatives pour des secteurs économiques spécifiques et à l'accroissement des connaissances et des compétences dans l'éducation de base tout en rendant l'enseignement et la formation professionnels ainsi que la formation supérieure plus pertinents pour le marché du travail.

Un manuel de référence sur l'EFP a été publié sur le site internet de la DG DEVCO et peut être téléchargé. M. HEERSCHAP remercie l'ETF pour son soutien à la préparation de ce manuel. Le séminaire annuel pour les délégations se tiendra pendant la semaine des compétences professionnelles, avec le soutien de l'ETF.

Pour l'initiative concernant les parcours de renforcement des compétences, Micheline SCHEYNS (Belgique) demande si la CE ne pourrait pas soutenir les États membres en motivant les entreprises à investir dans les initiatives de renforcement des compétences. Monia RAISS MGHIRBI (observatrice de pays partenaire) demande si le programme ErasmusPro et les parcours de renforcement des compétences sont ouverts aux pays partenaires.

En soulignant l'importance de la coopération avec l'aide de l'UE, Madlen SERBAN (ETF) mentionne que l'ETF souhaiterait vivement soutenir la coopération UE-Afrique dans le cadre de son mandat géographique.

Le président confirme que les entreprises figurent parmi les interlocuteurs de la CE mais que la coopération est inégale. Bien qu'ErasmusPro ne soit pas ouvert aux pays partenaires, un projet pilote sera lancé et il leur sera permis d'y participer.

Tendances et évolutions au sein de l'ETF

Madlen SERBAN (ETF) présente un exposé sur la manière dont l'ETF considère les progrès de l'EFP dans les pays partenaires, à la suite d'une demande faite par le CD l'an dernier. Elle mentionne aussi qu'un aperçu complet est disponible dans le rapport «Tendances et évolutions».

Anastasia FETSI (ETF) explique comment l'ETF mesure le progrès accompli par un pays en matière d'EFP. L'efficacité d'un système se mesure grâce à des indicateurs quantitatifs tandis que le caractère rationnel se mesure avec des indicateurs qualitatifs.

L'ETF mesure les réalisations du système existant grâce à des indicateurs tels que la participation à l'EFP, l'incidence des jeunes sans emploi, sortis du système scolaire et sans formation, le nombre de jeunes en décrochage scolaire, la compétence en lecture, mathématiques, science ainsi que le niveau d'éducation atteint. Pour évaluer les résultats des réformes, les indicateurs de l'ETF mesurent la législation adoptée, la présence des résultats de l'apprentissage, la participation des parties prenantes à la conception de la politique et les éléments d'assurance qualité. La Serbie est présentée comme un cas d'étude. L'ETF utilise les données et analyses principalement pour aider le pays lui-même mais aussi pour éclairer son soutien à l'UE et, bien sûr, son propre travail.

L'ETF est exigeante en proposant des indicateurs qui aident les pays à concevoir, mettre en œuvre et évaluer la réforme de l'EFP. Cependant ils n'ont pas toujours les informations nécessaires ou alors ils ne les utilisent pas pour élaborer une politique. Renforcer les capacités dans les pays partenaires pour traiter ce décalage constitue une priorité élevée pour le travail de l'ETF. Il convient d'améliorer le recueil systématique et l'utilisation de données principalement dans les domaines de la satisfaction des employeurs quant aux compétences disponibles et de la satisfaction des apprenants à l'égard du système de l'EFP. Le prochain rapport sur le processus de Turin, prévu pour 2018, examinera ces questions.

Dragana SAVIC (observatrice de pays partenaire) confirme l'analyse de l'ETF sur la République de Serbie et le problème des données manquantes. Elle explique que la législation serbe sera alignée sur le droit de l'UE d'ici la fin de 2018. Monia RAIES MGHIRBI (observatrice de pays partenaire) indique que la Tunisie participe au processus de Turin depuis 2010. La Tunisie a aussi été le premier pays de la région à effectuer l'analyse du processus de Turin au niveau régional. Néanmoins, il est encore nécessaire de renforcer les capacités au niveau régional et l'ETF a soutenu cette orientation lors d'un événement rassemblant tous les pays du SEMED qui a eu lieu à Rabat en février 2017. Elle recommande de mettre davantage l'accent sur l'attrait et la pertinence de l'EFP, la collecte de données, la participation et la propriété inclusives. Nigar ISMAYILZADE (observatrice de pays partenaire) donne des informations sur la réunion des coordinateurs du processus de Turin. Les coordinateurs nationaux appellent à plus d'engagement au niveau national et plus de résultats analytiques et basés sur des preuves. Elle signale que la gouvernance a changé en Azerbaïdjan ces deux dernières années, grâce à la création d'une agence d'enseignement et de formation professionnels, à l'approbation d'une loi sur l'EFP et à l'élaboration d'une feuille de route stratégique pour l'EFP.

Micheline SCHEYNS (Belgique) indique qu'elle serait intéressée à recevoir des points de vue comparatifs, non seulement pour les pays partenaires mais aussi pour des comparaisons avec les États membres. Elle demande comment l'ETF mesure la compétence en lecture, mathématiques et science. Anastasia FETSI (ETF) répond que les données quantitatives sont compilées à partir de sources telles que PISA.

Point concernant la présidence maltaise

Martin BORG (Malte) fournit un compte rendu dans le contexte de l'éducation et de l'emploi. Le président s'attache à l'intérêt de réaliser une éducation de haute qualité pour tous grâce à l'inclusion de la diversité et en liaison avec les exigences du marché du travail, tout en privilégiant une approche flexible, diversifiée et globale. Le rôle de la jeunesse est souligné à travers le soutien au développement des compétences essentielles des jeunes, leur transition vers l'âge adulte, la citoyenneté et la vie active. Il mentionne l'orientation clé sur la technologie numérique grâce à l'événement positif de la DG Formation professionnelle (DGVT) sur l'attractivité, les défis à venir grâce à l'automation, l'intelligence artificielle et le financement.

Point sur la présidence estonienne à venir

Kulli ALL (Estonie) présente le pays et les priorités de la présidence estonienne: l'innovation, le numérique, la sécurité, l'inclusion et la durabilité.

Dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement et la formation professionnels, la présidence prévoit de faire progresser la stratégie en matière de compétences et les initiatives ultérieures, en particulier la modernisation de l'éducation et des écoles supérieures, le suivi des diplômés et l'Europass. Elle fournit aussi le calendrier d'événements, avec une réunion de la DG Écoles les 18 et 19 septembre et de la DGVT à Tallinn les 9 et 10 octobre. Une grande conférence sur l'éducation aura lieu les 19 et 20 septembre avec la participation des pays partenaires de l'est et le soutien de l'ETF.